

Nutzungshinweise:

Diese Druckansicht dient nur zu Arbeitszwecken. Zitieren Sie ggf. direkt die [digitale Edition](#). Dieses Werk ist lizenziert unter einer Creative Commons Namensnennung - Nicht-kommerziell - Weitergabe unter gleichen Bedingungen 4.0 International Lizenz.

Zitiervorschlag:

Charles Rochat und Jean-Baptiste Dupleix an Hermann Jung vom 18. Juli 1866. In: Marx-Engels-Gesamtausgabe digital. Briefe. Hg. von der Internationalen Marx-Engels-Stiftung. Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Berlin. URL <https://megadigital.bbaw.de/briefe/detail.xql?id=M0005123>

Charles Rochat und Jean-Baptiste Dupleix an Hermann Jung vom 18. Juli 1866

Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (BBAW)

Handschrift: Handschrift: RGASPI f. 21 op. 1 d. 10/1

Handschriftenbeschreibung:

Der Brief besteht aus einem Bogen mittelstarkem, weißem Papier im Format 424 × 271 mm. Ovaler grüne Aufdruck auf der ersten Seite oben links und auf der dritten Seite unten in der Mitte: „Association Internationale des Travailleurs Section Genevoise“. Die Verfasser haben die ersten drei Seiten vollständig beschrieben, die letzte ist leer. Schreibmaterial: schwarze Tinte.

Die Schreibweise wurde zurückhaltend korrigiert, die Eingriffe sind ausgewiesen.

Von Jungs Hand: der Begleitbrief an Marx auf der vierten Seite (siehe H. Jung an Marx, zw. 18. und 23.7.1866).

Von unbekannter Hand: Rechnungen mit Tinte am linken Rand der ersten Seite, quer geschrieben.

Absender: Rochat, Charles (1844-)

Absender: Dupleix, Jean-Baptiste

Schreibdatum: 1866-07-18

Empfänger: Jung, Hermann (1830-1901)

| Genève 18 Juillet 1866.

Monsieur Jung correspondant de la Suisse.

Le comité de Genève à comme vous le savez déjà nommé une commission chargée de l'organisation du congré, et de prendre toutes les mesures nécessaire pour la réception des délégués; Dans sa séance du 16 Juillet elle à décidé de vous demander de nous faire savoir au plus vite de quelle manière les questions seront présentée et par qui elle seront introduites la commission est d'avis que le comité central désigne une personne pour développer chaque question et proposer les résolutions, sur lesquelles la discussion puisse se développer, que ces travaux préparatoires doivent être imprimés en trois langues et distribués dans les sections bien avant le congrés. Veuillez donc à cet égard vous entendre avec le comité central pour activer ce travail qui sera passablement long surtout a cause du peu de temps qui nous reste d'ici au 3^{bre}. Nous espérons que le comité central annoncera officiellement par une circulaire adressée a toutes les sections l'ouverture du congré ainsi que les questions qui y seront traitée.

Dans la lettre d'avertissement aux correspondants du comité central Il ne faudra pas oublier de leur rappeler que chaque section doit participer | aux frais généraux du congré à part les frais de délégués; Relativement aux délégués, la commission vous propose pour arriver à faire le moins de dépense possible de s'entendre avec les maitres d'Hôtel pour nourriture et logement pendant leur séjour à Genève ce qui éviteroit à chaque délégué l'ennui de s'occuper de cela en arrivant, et par contre des frais qui pourroient être du double s'ils agissoient par eux mêmes.

Daprès les idées de la commission ces frais pourroient être pour logement et nourriture de 6f. par jour

Il faudroit a cet effet que vous avertissiez vos corespondants (hors ceux d'Allemagne et de Suisse) d'avoir à faire connoître au comité de Genève avant le 20 Août s'ils acceptent ces propositions ainsi que le nombre des délégués qui sera envoyé muni chacun d'une lettre constatant son litre de délégué, afin que la commission puisse prendre ses mesures pour que tout désagrement leur soit évité à leur arrivée. Les délégués acceptant se présenteroient en arrivant au siège du comité rue Pellisserie N 4 chez M^rDupleix^a ou de là ils seront conduits à leur logement. Et pourront s'ils le désirent verser entre les mains du trésorier nommé à cet effet le montant des frais pendant leur séjour afin de leur éviter toute espèce de contestations.

| Le comité de Genève à pris la décision d'adresser une circulaire a toutes les societés de corps d'état existante en Suisse pour les engager à participer au congré.

Nous avons de même décidé que pour reproduire les discussions des questions le comité croit qu'il seroit de toute utilité d'avoir des Sténographes. soit un Anglais un Allemand et un Français pour ces deux derniers nous les trouverions a Genève; mais pour l'Anglais Il faut vous en charger si vous le jugez nécessaire, vous comprenez du reste que tout ce qui se dira interesse a un grand point la classe ouvrière, et que nous devons faire tout notre possible pour que chacun puisse se rendre compte des décisions qui seront prises.

Le dernier jour du congré d'après les demandes qui nous ont été faites seroit consacrée a une discussion générale et aux propositions individuelles.

Il est bien entendu que tout ce que nous vous soumettons a besoin de votre approbation et que si vous avez d'autres instructions à nous donner il faut le faire sans retard.

Ainsi M^r nous aurons dans quelques jours le plaisir d'être réunis, et discuter ensemble les grandes questions qui doivent dans l'avenir changer la face du monde et donner à l'ouvrier la part légale qu'il est en droit d'exiger de son triste Labeur.

agreez nos Salutations
Fraternelles

le secretaire corespondant
Rochat^b

Le président
Dupleix^c

Erläuterungen

- a) Dupleix, Jean-Baptiste
- b) Rochat, Charles Michèle (1844-1914)
- c) Dupleix, Jean-Baptiste

Kritischer Apparat